L'ÉQUIPEMENT de la 2e CHAINE de TÉLÉVISION

APRES une période expérimentale (depuis le début de l'année des programmes ont été diffusés régulièrement tous les samedis et dimanches soirs), la 2e chaîne de télévision a démarré officiellement le samedi 18 avril 1964. Les émissions ont eu lieu dans les bandes IV et V, standard 625 lignes. Tout d'abord, seuls les émetteurs de Paris Tour-Eiffel (10 kw) et de Lyon-Fourvière (2 kw) ont été mis en service, puis ensuite les émetteurs à grande puissance de Lille-Bouvigny (50 kw début juin 1964), Marseille Grande Etoile (50 kw, juin 1964), Lyon Mont-Pilat (50 kw, octobre 1964). Viendront ensuite le réémetteur de Saint-Etienne (500 W) et en principe de Clermont-Ferrand - Puy-de-Dôme (20 kw décembre). Enfin, dès le début de l'année 1965, suivront les mises en service des émetteurs de Saint-Raphaël - Pic de l'Ours (20 kw) et de Toulouse - Pic du Midi (50 kw).

Pour la production, outre des studios à Cognacq-Jay et aux Buttes-Chaumont (anciennement utilisés pour les productions de la 1re chaîne), un nouveau studio est en cours d'équipement au Centre Francœur : 400 m², 5 caméras, image Orthicon 4,5 pouces. D'autre part le théâtre de la Maison de la R.T.F. aménagé pour la prise de vue Télévision est aussi utilisé pour la production des émissions de la 2e chaîne.

Mais le plus gros effort d'équipement s'est porté sur les installations purement techniques. A côté des anciens blocs-programmes 1re chaîne et International, un nouveau bloc-programme 2e chaîne a été installé. Ce bloc-programme groupe comme les anciens, une régie finale et une régie locale, mais aussi, ce qui est nouveau, un pupitre de contrôle technique qui dispose de toutes les images entrantes et sortantes. En outre, les sources supplémentaires, c'est-à-dire deux groupes d'analyseurs de diapositives à 20 vues et un Télécinéma permettant la diffusion instantanée de l'un des 36 films de 4 minutes dont il est chargé (Télescopitone), sont télécommandés.

D'autre part, les mêmes sources étant appelées à contribuer aux deux programmes, en particulier les télécinémas et les studios de Cognacq-Jay, il a fallu mettre en service une gueur d'onde (de 470 à 930 MHz), alors que synchronisation permettant d'alimenter n'importe lequel ou tous les utilisateurs avec les les signaux de leur standard de travail. Cela fût possible grâce à une importante grille de commutation entièrement transistorisée qui fait partie du futur centre nodal de la Télévision. Par exemple, pour la diffusion des Actualités Télévisées qui, avec les mêmes Télécinémas et le même studio, sont diffusées sur les deux chaînes à dix minutes d'intervalle, l'alimentation signaux de synchronisation faite à partir d'une commande unique et la commutation des différents appareils d'un standard à l'autre s'effectuent en moins de cinq minutes.

Le tableau I indique le calendrier de la mise en place des émetteurs deuxième chaîne avec leurs caractéristiques principales et la carte d'implantation des émetteurs marque les zones de couverture de chacun d'eux.

CARACTERISTIQUES DE LA SECONDE CHAINE

Les programmes deuxième chaîne sont émis sur 625 lignes, bandes IV et V, dans les nouvelles fréquences (ondes ultra-courtes, ou décimétriques ou U.H.F.) de 30 à 60 cm de longueur d'onde (de 470 à 930 MHz), alors que les programmes de la première chaîne en 819 lignes occupent les bandes I ou III dans des longueurs d'ondes respectives d'environ 5 mètres et 1,50 mètre (ondes métriques ou VHF : Very-Hight Frequency).

Il y a lieu de remarquer que la propagation des ondes en Bandes IV et V ne permet pas de recouvrir exactement, à partir d'une même station, les zones desservies par l'émetteur de la première chaîne de cette station. L'implantation de stations intercalaires permettra progressivement de couvrir l'ensemble du territoire.

Il y a donc des différences fondamentales entre les deux chaînes, différences qui expliquent la nécessité d'une antenne distincte de l'antenne installée pour la réception de la première chaîne, et d'un appareil spécialement conçu pour recevoir les deux catégories de fréquences et les deux standards de 819 et 625 lignes.

L'installation de la nouvelle antenne doit être faite par un spécialiste, soit avec deux descentes d'antenne par câbles co-axiaux distincts, soit, plus généralement, avec un seul câble de modèle spécial branché sur un coupleur d'antennes avec séparateur à l'entrée du récepteur.

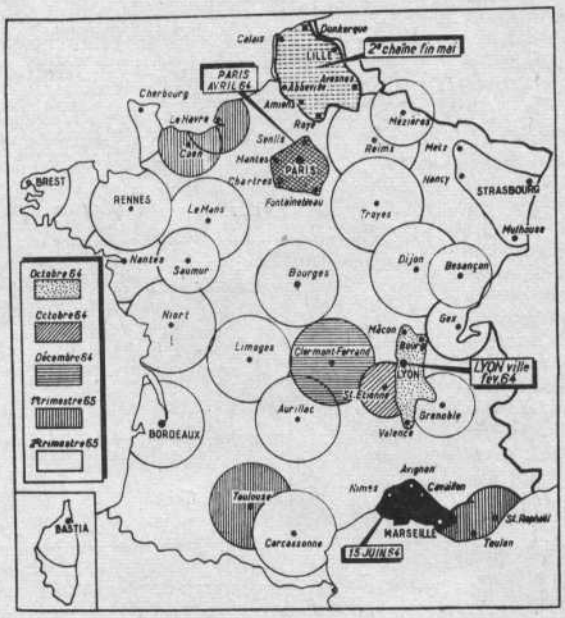

Implantation et dates de mise en service des émetteurs de la seconde chaîne. Les cercles entourant les villes indiquent la portée approximative des émetteurs (photo AGIP)

TABLEAU 1 A : EMETTEURS DE GRANDE PUISSANCE

Emetteurs	Canal	Puissance totale apparente en kW	Dates prévues de mise en service
Ajaccio	21	500	1965
Aurillac	65	500	1965
Bastia	47	500	1965
Besançon-Lomont	41	500	1965
Bordeaux	57	1 000	1965
Bourges	26	1 000	1965
Brest	21	1 000	1965
Caen	25	1 000	Automne 1964
Cannes	28	1 000	Automne 1964
Carcassonne	58	1 000	1965
Clermont-Ferrand	28	1 000	Automne 1964
Dijon	62	1 000	1965
Gex	21	1 000	1965
Lille	27	1 000	Printemps 1964
Limoges	50	1 000	1965
Lyon-Mont Pilat	40	1 000	Automne 1964
Le Mans	27	1 000	
Marseille	23	1 000	Printemps 1964
Metz	34	1 000	1965
Mézières	29	500	1965
Mulhouse	21	1 000	1965
Nancy	23	500	1965
Nantes	29	1 000	1965
Niort	22	1 000	1965
Paris	22	1 000	Printemps 1964
Reims	46	1 000	1965
Rennes	45	1 000	1965
Rouen	35	500	1965
Strasbourg	43	1 000	1965
Toulouse-Pic du Midi	21	2 000	1965
Troyes	24	1 000	1965
Vannes	56	500	1965